



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Nom du tournoi :	17 ème tournoi de la tartiflette
N° de dossier Poona :	2600694
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton club de Chateaufort sur Isère
Lieu de la compétition :	Gymnase - Route de Valence - 26300 Chateaufort sur Isère

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			National		
2) La compétition se déroule du :	26/09	2026	au	27/09	2026

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Jean Pierre CHADRIN

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Jérémy Pouzet

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Double le samedi et Mixte le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Autre (à préciser en SPÉCIFICITÉS)

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	07/08	2026	à	08:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	17/09	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	200	par jour			

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement
Critère 3 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	Tournoi.bcci.26@gmail.com
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	18	2 tableaux	22	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net

IBAN: FR76 1390 6002 6285 0242 9212 127 CODE BIC AGRIFRPP839
--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	18/09	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	18/09	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur ou l'impossibilité d'un joueur, un joueur ou une paire complete de la liste d'attente le remplacera dans l'ordre de celle-ci
--

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera FORZA S 6000

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en poule unique, dans le cas où nous aurons beaucoup de participants il se déroulera en poule puis en élimination directe.

- Un double sera considéré comme inscrit dès lors que la paire sera constituée sur Badnet et dès lors que le paiement de l'inscription d'un montant correspondant au nombre de tableaux sur lequel chaque joueur ou joueuse est inscrit(e) aura été réalisé sur badnet ou par virement au club du BCCI. La liste d'attente sera composée dans l'ordre de validation des inscriptions, sous-entendu lorsque les deux critères indiqués ci-dessus sont remplis.

FORFAIT

- Avant la date limite d'inscription

En cas de forfait, dûment justifié auprès du Juge-Arbitre (JA), de l'un des joueurs d'une paire, le joueur restant peut le remplacer jusqu'à la date limite d'inscription. À défaut de remplaçant avant cette échéance, la date d'inscription de la nouvelle paire sera celle correspondant à l'inscription complète du nouveau partenaire.

Dans la mesure du possible, le remplacement ne devra pas entraîner un changement de tableau. Toute dérogation devra être validée par le JA.

Si la paire initiale ne peut être maintenue, sa place sera attribuée à la première paire inscrite sur liste d'attente disposant du nombre de points nécessaire pour intégrer le même tableau. Toute dérogation devra être validée par le JA.

- Après la date limite d'inscription

En cas de forfait de l'un des joueurs après la date limite d'inscription, le joueur restant dispose d'un délai de 24 heures pour trouver un remplaçant. À défaut, la date d'inscription de la nouvelle paire sera celle correspondant à l'inscription complète du nouveau partenaire.

Là encore, le remplacement ne devra pas entraîner de changement de tableau, sauf accord exprès du JA.

- À compter du jeudi 24 à 12 h.

Toute paire dont l'un des joueurs est forfait sera automatiquement remplacée par la première paire de la liste d'attente disposant du nombre de points suffisant pour intégrer le même tableau, sauf si un remplaçant est trouvé et validé par le JA dans l'heure suivant l'annonce du forfait.

- Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulation des tribunes et l'accès au plateau sportif avec leurs sacs et de respecter la propreté des tribunes, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

- Tous les participants, le public ainsi que les autres personnes présentes lors du tournoi (adhérents du club BCCI, élus, personnalité sportives, bénévoles...) pourront être impliqués dans une démarche éco-responsable : - De manière directe : via les Eco-cups, les produits locaux, la gestion des déchets... - Pour plus d'information, se reporter à la charte développement durable du club sur le site BCCI26.fr.

- Le comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.